

## **La mise en sécurité sociale de la population est la priorité !**

***La réélection d'Emmanuel Macron a écarté, pour cette fois, la menace de l'extrême droite, mais le vote qui l'a permise ne peut, en aucun cas, être interprété comme un soutien aux propositions néolibérales portées par le président sortant. Elles ne peuvent non plus tenir lieu de solutions pour satisfaire les besoins de la population.***

L'enjeu du second tour de l'élection présidentielle était de préserver la démocratie face à la menace de l'extrême droite. La seule option était le vote Macron. **Ce dernier a été réélu grâce à la mobilisation d'un vote-barrage qui ne traduit aucunement une adhésion à son programme.** Ce second tour est également marqué par une forte abstention et par le niveau historiquement haut atteint par l'extrême droite qui a attiré plus de 13 millions de voix, soit près de 10 points de plus qu'en 2017.

Le quinquennat qui vient de s'écouler n'a pas résolu les crises qui secouent la société française, il les a aggravées. **La même politique poursuivie cinq ans de plus produira les mêmes résultats. Pire, elle les amplifiera.**

**Il est urgent de répondre aux besoins de notre société fracturée d'injustices et d'inégalités :** la mise en sécurité sociale de la population doit devenir la priorité dans la période qui s'ouvre, notamment à l'occasion des élections législatives des 12 et 19 juin. C'est ce que nous réaffirmerons dès les manifestations du 1<sup>er</sup> mai prochain.

Les militants des Mutuelles de France se mobiliseront dans les semaines qui viennent pour porter ces questions dans le débat public **pour une Sécurité sociale de haut niveau**, dotée de financement juste, adaptée aux besoins de la population, et **pour un accès équitable aux complémentaires santé mutualistes et solidaires**. Ils défendront **l'hôpital public, acteur de santé essentiel** maltraité depuis quinze ans, et des politiques publiques permettant de **lutter efficacement contre les déserts médicaux**. Ils militeront pour **le respect des libertés fondamentales** et le développement de **la démocratie en santé**, moyen efficace de sortir de la crise qui entrave notre système de santé. Ils s'engageront pour **préserver la santé et la protection sociale des dérives du secteur marchand** en se fondant sur le service public et l'ESS.

**La santé n'est décidément pas une marchandise, c'est un droit pour toutes et tous.** Les propositions pour rendre ce droit effectif ont été regroupées par la Fédération des mutuelles de France dans son « cahier de propositions pour mettre la population en sécurité sociale », accessible sur [www.lasanteestundroit.fr](http://www.lasanteestundroit.fr).

À Montreuil, le 26 avril 2022

Contact Presse :

Denis QUINQUETON - [denis.quinqueton@mutuelles-de-france.fr](mailto:denis.quinqueton@mutuelles-de-france.fr)

**À propos de la Fédération des mutuelles de France** | La FMF, présidée par Jean-Paul Benoit, regroupe plus de 60 groupements mutualistes, dont 40 mutuelles complémentaires-santé et 20 unions ou mutuelles gérant plus de 280 établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux. L'ensemble des mutuelles et unions de la FMF protègent 2 millions de personnes. Née en 1986 et héritière de la Fédération nationale des mutuelles de travailleurs, la FMF est membre de la Fédération nationale de la Mutualité française depuis l'unification du mouvement mutualiste en 2002.